



Maison  
Rhénanie  
Palatinat

## Fiche d'inscription aux Cours pour enfants

- Kindertreff : Mercredi 15h30-16h30, 12 / 24 rencontres hebdomadaires
- Lese- und Schreibwerkstatt : Mercredi 14h-15h30, 30 rencontres hebdomadaires
- Kindernachmittage : Samedi 14h30-17h
  - 16 novembre 2024
  - 07 décembre 2024
  - 15 février 2025
  - 12 avril 2025

NOM : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_ Classe : \_\_\_\_\_

Allergies/ Intolérances alimentaires : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone fixe : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

- Je souhaite recevoir la lettre d'information mensuelle de la Maison de Rhénanie-Palatinat.

<input type="checkbox"/> Kindertreff	90 € / 170 €
<input type="checkbox"/> Lese- und Schreibwerkstatt	300 €
<input type="checkbox"/> Kindernachmittage	15 € / après-midi

Somme à régler : \_\_\_\_\_ €

- J'ai lu et j'accepte les conditions d'inscription (voir ci-dessous)

Fait à Dijon, le \_\_\_\_\_

Signature du/des parent(s)

Centre franco-allemand  
en Bourgogne-Franche-Comté  
29 Rue Buffon B.P. 32415  
F 21024 Dijon Cedex  
+33 (0) 3 80 68 07 00  
[info@maison-rhenanie-palatinat.org](mailto:info@maison-rhenanie-palatinat.org)

### Conditions d'inscription :

- Le paiement s'effectue à l'inscription, par chèque, carte bancaire ou en espèces, les frais pour livres de cours et examens sont en sus.
- Facilités de paiement possibles (règlement en une, deux ou trois fois).
- En cas de règlement en plusieurs fois, le premier chèque est encaissé à l'inscription et le dernier avant le dernier cours.
- Réduction à partir d'une inscription à 2 cours différents sur l'année.
- Une fois le début des cours effectué, aucun remboursement ne sera possible.

### À l'attention des parents :

Dans le cadre de nos activités, nous prenons des photographies afin de les publier sur notre site internet et notre page Facebook. Ces activités incluent également le « Kindertreff » auxquels votre/vos enfant(s) participe(nt).

En application de la loi informatique et libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir remplir le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement).

---

Je soussigné(e), \_\_\_\_\_

Père - Mère - Représentant(e) légal(e) de l'enfant \_\_\_\_\_

**autorise - n'autorise pas** (*ayer la mention inutile*) la Maison de Rhénanie-Palatinat à utiliser la photographie de mon enfant dans le cadre des cours organisés à la Maison de Rhénanie-Palatinat dans les conditions mentionnées ci-dessus.

Fait le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_